

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## HYDROCOM

Version:4

Date de révision:23/09/2010

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation HYDROCOM

Utilisation de la substance / préparation Vernis vitrificateur parquet

N° code du produit: 17100-13061-13051

Identification de la société / entreprise S.E.P.V.  
Rue Rol Tanguy - BP 19  
F-91180 St Germain-Lès-Arpajon  
France  
Tél: +33 (0)1 69 88 13 10  
Télécopie: +33 (0)1 60 84 04 81  
Courriel: christophe.baude@sepv.fr

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - INRS Tél: 01.45.42.59.59  
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Irritant pour les yeux.

Risque(s) spécifique(s): réactions allergiques chez les personnes sensibles

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation: Mélange de

Composant(s) contribuant aux dangers:

- 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol - N° Id.: 603-096-00-8 - N° CE: 203-961-6 - N° CAS.: 112-34-5  
Conc. (% pds):(%) : 5 < C <= 10 - Classification: • Xi; R 36 •
- N-méthyl-2-pyrrolidone; 1-méthyl-2-pyrrolidone - N° Id.: 606-021-00-7 - N° CE: 212-828-1 - N° CAS.: 872-50-4  
Conc. (% pds):(%) : 2 < C <= 5 - Classification: • Repr. Cat. 2; R61 • Xi; R36/37/38 •
- triéthylamine - N° Id.: 612-004-00-5 - N° CE: 204-469-4 - N° CAS.: 121-44-8  
Conc. (% pds):(%) : 0 < C <= 1 - Classification: • F; R 11 • Xn; R 20/21/22 • C; R 35 •

### 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion: Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

Risques spéciaux: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Précaution(s) pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## HYDROCOM

Version:4

Date de révision:23/09/2010

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Méthode(s) de nettoyage: Absorber le liquide restant avec du sable ou avec un absorbant inerte et emporter en lieu sûr.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): A manipuler dans des locaux bien ventilés. Eviter le contact avec la peau et les yeux, ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes de pistolage.
- Mesure(s) d'ordre technique: Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

Stockage

- Précaution(s): Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.
- Condition(s) de stockage: Température de stockage recommandée: 5-35°C
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: • triéthylamine:VME ppm = 2 - VME mg/m<sup>3</sup> = 8,4 - VLE ppm = 3 - VLE mg/m<sup>3</sup> = 12,6

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: appareil respiratoire seulement en cas de formation de vapeur ou de brouillard
- Protection des mains: Porter des gants en caoutchouc
- Protection de la peau et du corps: Le personnel devrait porter des vêtements protecteurs.
- Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect: liquide
- Couleur: blanc cassé
- Odeur: légère

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: 8-9
- Point / intervalle d'ébullition: > 100 °C (à 1013 bars).
- Point d'éclair: > 100°C
- Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
- Densité relative (eau = 1): 1.05 +/- 0.5
- Hydrosolubilité: complètement soluble
- Liposolubilité: insoluble
- Solubilité aux solvants: insoluble

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

Produits de décomposition dangereux: Lors d'un incendie, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote, de même que du cyanure d'hydrogène.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation: Peut être irritant pour les voies respiratoires
- Contact avec la peau: Peut être irritant pour la peau
- Contact avec les yeux: Peut causer une irritation des yeux

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HYDROCOM

Version:4

Date de révision:23/09/2010

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

- Ingestion: Peut être nocif par ingestion

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets nocifs divers

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

Information(s) supplémentaire(s):

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU Non concerné

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)

Voies maritimes (IMDG)

Voies aériennes (ICAO/IATA)

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

N° CE: Non applicable.

Symbole(s): Xi - Irritant



Phrase(s) R: 36 Irritant pour les yeux.

Phrase(s) S: 23 Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs /aérosols.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: R36 Irritant pour les yeux.  
R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.  
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R11 Facilement inflammable.  
R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R35 Provoque de graves brûlures.

Utilisation de la substance / préparation Vernis vitrificateur parquet

Historique

- Date de la première édition: 22/02/96  
- Date de la révision précédente: 21/01/99  
- Date de révision: 23/09/2010  
- Version: 4  
- Révision chapitre(s) n°: Générale  
Réalisé par: SEPV